

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

*Haïse reparante et vertueuses usées
pour le temps. — Gaïlle des arbres de
nos pères.*

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT :
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : La cause de la colonisation à Montréal et à Québec;—Grande assemblée à Montréal dans le but d'assurer le succès de cette œuvre patriotique;—Résumé du discours du Révd. M. Labelle, curé de St. Jérôme, en cette occasion.—Souscription généreuse par un citoyen de St. Jacques de Montréal, en faveur de la colonisation.—Les directeurs de la société de colonisation de la ville de Québec font appel à la population canadienne afin de leur venir en aide pour aider à la colonisation du Lac St. Jean.—Des visiteurs distingués seront présents à la prochaine exposition de la Puissance à Ottawa.—Cinq délégués représentant les intérêts agricoles d'Angleterre sont en route pour le Canada.—Conférences en Angleterre, sur l'importance de la colonisation au Manitoba et autres contrées du Nord-Ouest.

Causerie Agricole : Des assolements: Suite du huitième principe d'assolements.—Choix des plantes suivant les débouchés et la facilité que l'on a de vendre ses produits.—Résumé des principes applicables à tout assolement.

Sujets divers : Apiculture: Comment les abeilles font la cire ou leurs rayons et le miel.—Versement du blé.—Cueillette et conservation des fruits; importance de se procurer des arbres fruitiers de choix; M. Auguste Dupuis, pépiniériste au Village des Aulnaies peut nous offrir cet avantage.—Le progrès naît de la pratique et de la théorie.

Choses et autres : Fromage canadien en Angleterre.—Emploi du blé d'Indo pour balais.—Le commerce du fromage et du beurre.

Recettes : Manière de faire ressortir les écritures usées par le temps.—Mastic pour les plaies des arbres.

Annonces : Apprentis typographes demandés.—En vente: le cheval *Young Messenger*, appartenant à la Société d'Agriculture du comté de Kamouraska.—Soumissions pour le Canal et l'Ecluse de Ste. Anne, rivière Ottawa.—Terres à vendre à St. Pacôme.—M. l'abbé Provancher, du Cap-Rouge, P. Q., offre en vente du "blé d'automne de Québec."

Nous informons ceux qui désirent s'abonner à la Gazette des Campagnes que nous leur expédierons, avec les lers numéros de la Gazette, 17e année, le commencement du feuilleton *Les Compagnons de Minuit*, afin qu'ils puissent avoir cette histoire au complet, l'abonnement devant alors dater du 11 juin dernier. On pourra aussi faire dater l'abonnement, de la date où on en fait la demande; il faudra alors l'indiquer,

REVUE DE LA SEMAINE

La cause de la colonisation est aujourd'hui plus que jamais l'objet d'une grande attention de la part des amis de l'agriculture. A Québec et à Montréal on redouble d'efforts pour obtenir des souscriptions et par là assurer à la classe ouvrière qui se trouve actuellement sans ouvrage, le moyen de s'établir sur des terres. De son côté la Législature de Québec, à sa dernière Session, a voté une somme d'argent qui serait égale aux souscriptions faites par des particuliers à Québec et à Montréal, dans le but de venir en aide à ceux qui désirent défricher nos forêts, et c'est pour avoir droit à cette allocation que l'on s'empresse de faire appel à la générosité des cœurs charitables.

Le Révd. M. Labelle, apôtre infatigable de la colonisation, vient de convoquer à Montréal une assemblée publique dans le but de promouvoir cette œuvre de première nécessité pour le pays. Nous sommes heureux de le dire, dans cette œuvre de dévouement, ce Monsieur paraît avoir l'appui de tous les canadiens.

Voici le rapport de cette assemblée, que nous empruntons au *Courrier de Montréal*:

"L'appel du Révd. M. Sentenne avait été entendu. Une foule compacte de ses paroissiens se pressait hier soir dans la vaste salle de l'école St. Jacques. Sur les premiers bancs on remarquait, entre autres, M. le Curé de St. Jacques, M. le Curé de St. Jérôme, Son Honneur le Juge Papineau, MM. C. A. Rochon, avocat, Alfred Larocque, Sr., Joseph Perrault, Dr. A. Craig, F. X. St-Charles, président de la Banque d'Hotelaga, Huguet-Latour, etc., etc.

"Vers 8 heures, S. H. le juge Papineau ayant été appelé à présider, rouvrit les procédés par quelques remarques sur le but de l'assemblée, puis il introduisit le Révd. M. Labelle qui monta sur l'estrade au milieu des applaudissements.

"M. le curé de St. Jérôme débuta en exprimant le plaisir qu'il éprouvait à rencontrer les paroissiens de

la belle paroisse de St. Jacques de Montréal pour leur parler de colonisation. Il insista ensuite sur l'importance de cette question dont la solution, telle qu'il l'entend, est destinée à opposer une digue au courant d'émigration qui dépeuple notre Canada au profit des Etats-Unis. Cette question, dit-il, s'impose d'elle-même à tous les amis de leur pays, aux évêques, aux prêtres, aux gouvernants, aux hommes de profession, aux hommes de métier, à tous les canadiens en un mot de toute origine et de toute religion. Chacun a son devoir à remplir et le moment d'agir est arrivé. La colonisation est pour nous une œuvre à la fois religieuse, patriotique et nationale.

"Avons-nous fait par le passé tout ce que nous devons faire pour sauvegarder nos intérêts dans ce sens? Avons-nous fait notre devoir lorsque, depuis dix ans, nous avons vu un demi million de canadiens désertir leur pays, pour aller dépenser leurs forces au profit de nos voisins et les enrichir en les ruinant? Je dis non, et j'appelle notre apathie un crime national qui ne peut se racheter que par une expiation nationale, par un réveil général, par un élan universel vers les vastes régions du Nord où il y a de l'espace, du travail et du pain pour tous les Canadiens.

"Pour ma part, dit-il, je surveille aussi activement que je le puis les progrès de quatorze townships sur la surface desquels sont dispersées environ 800 familles à l'heure qu'il est. Les succès obtenus sont très-satisfaisants; mais tout n'est pas fait, tant s'en faut. Mes colons sont pleins de courage. Mais la plupart n'ont pas encore de chapelle avec un prêtre pour leur dire la messe le dimanche; et j'ai entrepris de combler cette lacune. Une chapelle coûte \$500 et l'entretien d'un prêtre \$500 par année. Pour le moment, une chapelle suffirait pour quatre townships. Mais pour bâtir des chapelles et faire vivre des prêtres, il faut de l'argent et mes colons n'en ont pas encore. Le diocèse de Montréal est appelé à leur venir en aide, les riches et les gens instruits en souscrivant une piastre par année (plus s'ils le veulent) et les autres, dix centins.

"Le Gouvernement nous a promis de l'aide; mais vous concevez que l'argent du Gouvernement ne peut être employé à la construction des chapelles et à l'entretien des prêtres. Que diraient les protestants? Il faut donc y pourvoir nous-mêmes. Avec l'argent du Gouvernement nous ouvrirons des chemins et ferons d'autres améliorations nécessaires. Mais c'est avec vos dix centins par année que je compte pouvoir rassembler mes colons à l'ombre du clocher d'une modeste chapelle et leur procurer les secours religieux qui leur sont nécessaires, en pourvoyant à l'entretien d'un prêtre résidant au milieu d'eux.

"L'orateur termina en annonçant que son œuvre est favorisée non seulement par les évêques, les prêtres, les juges, les hommes de profession et de finance, mais par Léon XIII lui-même qui a daigné lui envoyer par l'entremise de Mgr. l'évêque d'Outaouais une bénédiction spéciale pour lui-même, pour ses colons et pour tous leurs bienfaiteurs.

"Le Révd. M. Labelle a parlé pendant environ trois quarts d'heure et ce qui précède ne peut donner qu'une bien faible idée de son intéressant discours. M. C. A. Rochon lui a succédé. M. Rochon s'est attaché à nous faire le tableau, un peu sombre peut-être, mais

fidèle, paraît-il, des misères inséparables des débuts du colon; ce Monsieur a accompagné le Révd. M. Labelle dans un de ses voyages, en sorte qu'il peut parler de ce qu'il a vu de ses yeux vu.

"Après M. Rochon, M. Jos. Perrault fut invité à adresser la parole. M. Perrault a parlé avec enthousiasme de la colonisation de ce qu'il a appelé "le futur diocèse du Rév. M. Labelle." Mais il n'aime pas la colonisation "à la galette de sarrasin" dont nous avons entretenu M. Rochon. Il préfère voir se former des compagnies pour exploiter ces terres incultes en les défrichant; il veut mettre la propriétaire à côté du colon pauvre, unis ensemble par un intérêt commun, et avec l'aide du Gouvernement, il entrevoit la réalisation des désirs de tous les amis de la colonisation et du pays. Pour sa part, il se déclare prêt à mettre dans cette patriotique entreprise la moitié de sa fortune.

"M. Perrault fut chaleureusement applaudi.

"Puis le Révd. M. Labelle remercia M. le curé de St. Jacques, dont le zèle est toujours à la disposition de ceux qui ont quelque bonne œuvre à promouvoir, ainsi que les orateurs qui venaient de plaider sa cause et l'auditoire qui s'était montré si sympathique à l'œuvre de la colonisation.

"Le Révd. M. Sentenne distribua les listes de souscriptions portant sa signature, et l'assemblée se dispersa. Il était dix heures."

Immédiatement après cette assemblée, un citoyen de la paroisse de St. Jacques de Montréal, qui veut que l'on taise son nom, a donné au Révd. M. Labelle, curé de St. Jérôme, la somme de 500 piastres, pour aider à construire dans le canton Joly, une chapelle, un presbytère, une école; et en général dans le but de promouvoir les intérêts de la colonisation. C'est dans cet endroit du pays que bientôt, nous verrons avec joie un moulin à scie et un moulin à farine en voie de construction. Tous les jours s'opèrent de grandes améliorations. De vastes régions de bonnes terres dépourvues de rochers, couverts de bois francs, sillonnées de lacs et de rivières qui rendent plus facile la colonisation, s'étendent jusqu'à une très-grande distance.

On ne saurait trop louer une offrande aussi généreuse en faveur de la colonisation. Elle honore au-delà de tout éloge, l'intelligence et le cœur de cet excellent citoyen. Cette œuvre est tout à la fois religieuse, patriotique et nationale. Ce don magnifique va presser, dans un avenir très-rapproché, l'établissement de plusieurs centaines de familles sur ce nouveau sol. Et lorsque les colons apprendront cette nouvelle, quelle bonne consolation pour eux, qui ont eu la force et le courage de se fixer dans ces nouvelles régions.

Pout-on faire une action plus noble, plus chrétienne, une action qui doit avoir un plus grand résultat pour le bien-être et le bonheur d'une multitude d'enfants de la patrie? Nous devons tous, sans exception, remercier ce généreux citoyen pour le bel exemple qu'il nous a donné, et lui souhaiter la paix et le bonheur qu'il mérite.

— A Québec, les directeurs de la société de colonisation de cette ville ont convoqué dans l'espace de quelques semaines, plusieurs assemblées des membres de la société afin d'aviser aux meilleurs moyens à adopter pour assurer le succès de la colonisation au Lac St. Jean.

Un des directeurs nous prie de publier le communiqué suivant sous le titre *Emparons nous du sol* :

« Plus de 500 familles de Québec et des environs, effrayées des rigueurs de l'hiver qui arrive, sont prêtes à aller prendre des terres au Lac St-Jean et ailleurs. La société de colonisation de Québec apprenant cela, s'est décidée à tenter un grand effort, et elle compte sur le concours du public. Elle y a droit. Le temps de discuter la nécessité de la colonisation est passé. Ce serait injurier le bon sens public que d'insister davantage sur le fait que s'emparer du sol est un œuvre nationale et patriotique autant qu'intelligente.

« D'ailleurs, nos ouvriers n'ayant plus d'ouvrage c'est un devoir que la charité impose à la société de leur venir en aide. Aussi ne saurions-nous trop applaudir aux projets de la société de colonisation de Québec. Depuis bientôt seize ans, cette société, sans bruit ni ostentation, a fait son œuvre méritoire. Des paroisses entières lui doivent d'avoir échappé à la ruine, et ses membres se sont imposé mille sacrifices pour pourvoir à toutes les demandes. Des centaines de colons ont reçu d'elle la semence de leurs terres, et bien des désastres ont été ainsi réparés. Mais cette fois la société veut se procurer plus de ressources, car les besoins à satisfaire sont plus grands encore et plus pressants. Le succès de son œuvre va dépendre de nous.

« Dès aujourd'hui nous pouvons annoncer quelques-uns des moyens qui vont être adoptés. D'abord une excursion à bas prix va être faite à quelq'endroit de la rive Nord. Puis une grande loterie va être organisée et des billets seront demandés à Québec et dans les paroisses voisines. On parle aussi d'un bazar organisé par des dames charitables, et d'une grande soirée littéraire.

« L'on sait que la législature offre de fournir la moitié du montant qu'une société de colonisation réalisera. Il importe de se prévaloir au plus tôt de cet avantage. Il faudrait que d'ici à quelques semaines, la société eût réalisé un fort montant, afin d'obtenir une grande part de cet octroi. Comme l'œuvre de la colonisation intéresse tout le public, que la richesse nationale y est intimement liée, la société fait un appel aux cœurs généreux de toutes les parties de la province. La plus faible contribution sera reçue avec reconnaissance. »

— Au sujet de la prochaine exposition qui doit avoir lieu à Ottawa, voici ce que nous lisons dans la *Gazette d'Ottawa* :

« Notre exposition promet d'être exceptionnellement imposante. On y remarquera particulièrement une nombreuse réunion de gouverneurs et de lieutenants-gouverneurs. On sait que le Marquis de Lorne et la Princesse Louise feront l'inauguration de l'exposition. Outre ces personnages distingués, l'honorable Redfield Proctor, gouverneur du Vermont, et les lieutenants-gouverneurs de Québec et d'Ontario ont déjà accepté l'invitation d'assister à la cérémonie de l'inauguration. Et ce nombre pourrait bien augmenter encore. Le secrétaire d'Etat de la république américaine, l'hon. M. Ewarts, sera aussi présent. »

— Cinq délégués représentant les intérêts agricoles d'Angleterre se sont embarqués jeudi, le 11 septembre

pour le Canada, en même temps que Sir John A. Macdonald et Sir A. T. Galt. Ils viennent, en Canada, sur l'invitation de l'honorable M. Pope, ministre d'Agriculture pour la Puissance du Canada, dans le but d'étudier les chances de succès que peut offrir notre pays à l'émigration des fermiers anglais. Ces délégués font coïncider leur voyage avec l'époque de la grande exposition de la Puissance à Ottawa.

— Pour favoriser le succès de son plan d'immigration, le gouvernement de la Puissance du Canada a chargé un correspondant du *Times*, journal publié à Londres, M. T. Connelly, de faire des conférences en Angleterre, sur l'importance de la colonisation au Manitoba et les autres contrées du Nord-Ouest.

CAUSERIE AGRICOLE

DES ASSOLEMENTS (Suite)

II. Les terres naturellement très-meubles, siliceuses, crétacées et arides, qu'il est essentiel de labourer le moins possible toutes les fois qu'elles ne sont ni souillées ni endurcies par quelque vice de culture, ou par quelque accident inévitable, ont plus besoin que toutes les autres d'un ombrage et d'un resserrément salutaires, parce que l'évaporation et l'infiltration non-seulement de l'eau, mais encore de tous les principes utiles à la végétation, y sont beaucoup plus promptes et les plus nuisibles. C'est pourquoi il est généralement si avantageux de les ensemençer de bonne heure et de les couvrir d'une couche gazonneuse de graminées annuelles ou vivaces convenables au sol, et qui puisse les lier et les resserrer, ou de sainfoin, ou de trèfle, etc., qui par la rapidité et la hauteur de leur végétation ainsi que par l'entrelacement de leurs liges, puissent les ombrager, ou de vesces, de pois, de gesses, et de toute autre plante rampante qui produise le même effet, ou enfin de sarrasin, qui, en les couvrant complètement d'un riche tapis de verdure, puisse intercepter le passage des principes alimentaires fugaces et se les approprier.

III. Quoique toutes les terres qui sont naturellement tenaces et très-compactes aient généralement moins besoin de conserver une humidité qu'elles possèdent souvent avec excès, et quoiqu'elles retiennent aussi plus fortement que les autres les principes de fécondité dont elles se trouvent pourvues naturellement ou artificiellement, il n'en est pas moins avantageux de les couvrir aussi souvent que les circonstances le permettent, d'une végétation analogue à leur nature, parce que lorsqu'elles sont entièrement et successivement exposées aux impressions des averses, du hâle et de la chaleur, elles se resserront d'abord, se gercent ensuite et se durcissent nécessairement davantage, et quelquefois même au point que les instruments aratoires les plus solides deviennent insuffisants pour rompre la force d'agréation, qui les pétrifie pour ainsi dire; tandis que lorsqu'une utile végétation se trouve interposée entre la terre et les météores, elle lui soustrait à ces fâcheuses influences en même temps qu'elle fournit des produits avantageux.

Choix des plantes suivant les débouchés et la facilité que l'on a de vendre ses produits.

La facilité plus ou moins grande, avec laquelle le cultivateur peut commercer ses produits exerce une

influence considérable sur le choix des plantes que devront composer son assolement.

Dans une culture, il ne faut pas croire que toute la besogne du cultivateur consiste à savoir produire, il faut aussi que par la vente de ses produits il sache en retirer le plus de profit possible. On a des exemples de l'influence des débouchés par les nouveaux défrichements qui, quoique possédant un sol d'une richesse exceptionnelle, et poussant sans engrais les plantes les plus riches et les plus épuisantes, ne donnent à leurs propriétaires que peu de profit, à moins qu'ils ne soient en communication avec les grands centres pour la vente de leurs produits. Sans cette voie de communication avec les villes ou centres manufacturiers, le commerce est nul, et les produits de la culture n'obtiennent que des prix au-dessous de leur valeur.

Nous pourrions pour exemple, citer la vallée du Lac St. Jean où les cultivateurs, très-actifs cependant, sont encore à la gêne quoique possédant un terrain productif, et jouissant d'un climat plus favorable à la culture, que plusieurs autres parties de la Province de Québec, et cela uniquement par le manque de voies de communication promptes et faciles; éloignés des villes, les cultivateurs ne peuvent y transporter leurs produits, ou s'ils le font le prix de vente paie à peine les frais de transport, par des voyages par voiture trop longs et dispendieux. Qu'une voie ferrée mette le Lac St. Jean en communication avec Québec, et avant trois ou quatre ans, cette localité sera une des plus riches du Canada.

D'un autre côté, voyez les riches contrées de l'Ouest qui avant la construction de chemins de fer et l'amélioration de la navigation au moyen de canots payaient à peine les frais de culture; aujourd'hui elles sont le point de départ d'un riche commerce agricole qui les fait les plus riches de tous les pays. Le blé-d'Inde, par exemple, qui fait la principale culture des contrées de l'Ouest et qui se vend ici 80 centins le minot, se vend à peine 30 centins dans son pays de production, et encore à ce chiffre on y fait de l'argent. Que de meilleures voies de communication relient ces contrées avec le centre, et ce blé-d'Inde se vendra sur les lieux, dix, quinze ou vingt centins de plus par minot plus cher qu'il se vend aujourd'hui.

D'après ces exemples, on comprend qu'il est important dans le choix d'un assolement, de tenir compte des facilités plus ou moins grandes que l'on a de vendre ses produits. Quand les voies de communication sont faciles et peu coûteuses, on peut transporter au marché des produits encombrants, des produits en nature: mais si les voies de communication sont lentes, longues, difficiles et coûteuses, il faudra transporter sur les marchés des produits qui sont d'un petit volume représentant une forte somme, par exemple des animaux vivants, la viande, le beurre, le fromage et tout produit animal.

Dans le cas où il y a facilité de vendre les produits de la terre, on doit cultiver les plantes qui se vendent le mieux, réduire la quantité du bétail, par conséquent diminuer la quantité des pâturages et des prairies; quant au fumier, on pourra l'obtenir en abondance dans les centres où l'on vend ses produits.

Dans le cas de l'éloignement des marchés, il convient de se livrer à l'élevage du bétail; au lieu de

transporter au marché les produits de la terre, il faudra les faire consommer par les animaux. En se livrant à l'élevage, à l'entretien et à l'engraissement des animaux, on doit par conséquent tendre sans cesse à augmenter la production fourragère et ne cultiver de plantes que ce qui est strictement nécessaire aux besoins de la ferme et de la consommation locale.

Les animaux que l'on engraisse ajoutent à la fertilité de la terre par le fumier abondant que l'on peut disposer et que l'on ne pourrait autrement se procurer.

Ces conditions de culture sont doublement avantageuses parce que, 1o. les produits animaux sont d'un transport plus facile que les produits végétaux; 2o. on obtient tout le fumier nécessaire à la culture. Aussi, dans ce dernier cas, le meilleur système agricole est celui qui produit assez de fourrage et de grains pour nourrir copieusement un riche et nombreux bétail et lui donner de la litière en abondance. Le nombre d'animaux doit être réglé sur l'étendue de l'exploitation; et la surface consacrée en grains se régler sur le nombre des animaux et la consommation qui se fera sur la ferme; tout le reste sera en fourrage, pâturage, prairies, etc.

En résumé, dans le choix d'un assolement, il faut tenir compte: 1o. De l'antipathie et de la sympathie que les plantes éprouvent les unes envers les autres; 2o. De la nature des principes que les plantes prennent dans le sol; 3o. Des cultures plus ou moins nombreuses qu'elles exigent, de la nécessité d'ameublir et de nettoyer le sol; 4o. De la nature des terrains que l'on possède et du climat sous lequel on vit; 5o. Du nombre de bras et d'attelages dont on peut disposer pour les travaux de culture; 6o. De l'abondance du capital d'exploitation; 7o. De la facilité de vendre ses produits.

Afin de pouvoir tenir compte de ces lois, le cultivateur doit connaître les principes applicables à tout assolement.

1o. Chaque année il devra amener sur le sol une culture différente, et éviter soigneusement cette faute si générale dans l'agriculture canadienne, de ramener sans cesse les mêmes plantes sur le même champ; en mettant ce principe en pratique, on diminue la multiplication des mauvaises herbes, on ménage l'épuisement des mêmes couches du sol et on empêche la reproduction de beaucoup d'insectes.

2o. A une plante qui tire tel principe en grande quantité et qui prend les autres en petite quantité, il faudra faire succéder une autre plante qui absorbe surtout les principes nutritifs négligés par le premier et qui négligera ceux que cette précédente a le plus absorbés.

3o. Dans le choix d'un assolement, il faut agir de telle sorte que les forces dont on dispose soient suffisantes pour exécuter tous les travaux de chaque saison: pour cela il faut que la plante choisie n'exige pas plus de travaux qu'on en peut faire, et que ces travaux puissent être répartis en différentes saisons de l'année.

4o. Il faut fumer abondamment le sol afin que la terre puisse donner le plus grand produit possible, mais en même temps l'assolement devra être si bien réglé que les céréales ne se trouvent pas au sein d'une fumure surabondante, ce qui pourrait les ver-

ser, et faire subir par là de grandes pertes.

50. Les plantes qui composent l'assolement doivent avoir une végétation assez rapide pour qu'après les récoltes il puisse rester un temps assez long pour pouvoir préparer la terre à un nouvel ensemencement.

60. A intervalle régulier, il faudra que les cultures nettoyantes viennent détruire les mauvaises herbes ; autant que possible aussi que la fumure soit mise dans cette sole de culture nettoyante.

70. Dans un assolement on ne doit faire entrer que les plantes que l'on possède qui ont su s'accommoder du sol et du climat ; il sera bon de chercher à introduire des plantes nouvelles, mais ces dernières ne doivent former l'objet d'une culture que lorsque l'expérience aura démontré qu'elles conviennent à notre sol et à notre climat.

80. Il ne faut entamer qu'avec prudence le capital d'exploitation, ne pas employer tout ce que l'on possède la première année, afin d'avoir une certaine somme disponible qui nous aidera à recommencer l'année suivante, si celle-ci est mauvaise.

90. Dans les localités éloignées des grands centres, il convient de consacrer aux plantes sarclées au moins la moitié des terres cultivables, et plus même si la terre a été très-épuisée par une mauvaise culture antérieure. En suivant cette règle, on récolte plus de fourrages, on nourrit plus de bestiaux, on fait plus de fumier, on enrichit graduellement le terrain et toutes les récoltes subissent une augmentation. Lorsqu'on peut se procurer à bon marché une certaine quantité de bon fumier à peu de distance, si on le trouve avantageux on diminue l'étendue des plantes fourragères, et on a recours aux plantes sarclées.

100. Dans les cultures situées dans le voisinage des villes, il faut choisir surtout les plantes dont le débit est le plus avantageux ; mais dans les cultures où la production de la viande, de la laine, du beurre et autres denrées animales elle la plus recommandable, l'assolement doit se composer que de plantes les plus nourrissantes, les plus recherchées pour le bétail et les plus propres à obtenir la vente de ce dernier.

(A suivre.)

Apiculture.

Comment les abeilles font la cire ou leurs rayons, et le miel.—Avant que de commencer leurs rayons, les abeilles goudronnent leur ruche, pour la défendre des insectes et du froid. Ce goudron est une gomme ou résine brune et noirâtre, et quelquefois d'un brun rougeâtre, qu'elles prennent sur le sapin, le bouleau, le peuplier, l'if et les autres arbres ; elles la trouvent prête à être employée. On la nomme, comme on l'a déjà dit, *propolis*. Quoiqu'elle s'étende aisément et qu'elle soit molle, cependant elle a beaucoup de ténacité, et se d'écrit promptement dans les ruches. Les abeilles vont la chercher plutôt le soir qu'en tout autre temps de la journée ; elles la mettent dans les cavités qu'elles ont aux jambes de derrière, et quand elles sont de retour, les autres abeilles leur arrachent cette résine peu à peu avec leurs mâchoires.

Les mouches à miel n'emploient pas la cire comme elles l'apportent des champs, car alors elle est de la couleur de la fleur où elle a été prise : ainsi leurs rayons devraient être de même, de toutes sortes de couleurs ; au lieu que, quand elles les conduisent, ils

sont blancs comme du lait, ensuite, ils jaunissent par la chaleur des mouches, qui, répandant une humidité crasseuse sur les rayons, les rend enfin d'un brun noir, surtout dans le bas et le milieu de la ruche ; le haut reste toujours d'un jaune brun, parce qu'il est ordinairement garni de miel.

Les abeilles, comme il est dit, mangent la matière à cire qu'elles ont apportée des champs ; elle se fait et change de couleur dans leur estomac, et devient, par la digestion, une écume blanche et épaisse qui leur suinte sans cesse du museau en travaillant dans leur ruche : c'est avec cela qu'elles font leurs rayons ; en y travaillant, elles les couvrent ordinairement, et excitent une grande chaleur, pour cuire et affermir l'ouvrage.

Avant de les commencer, elles mettent au haut de la ruche une espèce de main de cire pour les y faire prendre. Chaque abeille, attachée sur un trou à l'extrémité du rayon, y jette son écume, l'arrange avec les deux pattes de devant et le museau, lui donne la forme ordinaire, et se fourre dans le trou pour en former la largeur.

Les trous destinés pour serrer le miel et la matière à cire, sont plus profonds que ceux des couvains ; et lorsqu'il n'y en a point suffisamment, les abeilles allongent les anciens, ou bien elles prennent ceux qui ont servi au couvain, quand elles n'en ont pas besoin pour cet usage. Les cellules sont uniquement destinées à élever le couvain et à mettre le miel et la matière à cire ; celles qui sont ouvertes, renferment les vers d'où doivent naître les abeilles, et les provisions dont on a besoin à chaque moment ; celles qui sont fermées, contiennent le miel réservé pour l'hiver, et les mouches qui sont en nymphes.

Le rayon est composé de deux ordres d'alvéoles ou cellules très-minces, presque transparentes, jointes ensemble en forme de tablettes, qui se dessèchent et se durcissent peu à peu. Ces cellules, qui paraissent carrées, sont exagones, c'est-à-dire, à six côtés, pyramidales dans le fond, adossées et enclavées l'une dans l'autre, le tout très-mince, exceptée l'entrée de chacune qui est renforcée, parce qu'elle fatigue plus que le reste. D'abord les alvéoles ne sont pas minces ; mais les mouches ont soin de venir les gratter avec leurs mâchoires, et d'emporter la cire qu'elles en ôtent. Chaque cellule ou trou a ordinairement cinq lignes un deuxième de profondeur, et deux lignes deux cinquièmes de largeur.

Outre les alvéoles dont on vient de parler, il s'en trouve encore dans les ruches de deux espèces qui sont plus grandes. Ceux qui sont destinés à pondre les œufs des bourdons et à les y élever, ont de profondeur environ sept à huit lignes, et de diamètre trois lignes un tiers. Ceux qui servent à déposer les œufs d'où doivent sortir les femelles ou jeunes reines, et à les élever, n'ont rien de semblable aux autres, ces cellules sont longues et rondes, plus grosses par le bout d'en haut qui est fermé, que par le bout d'en bas qui est ouvert ; elles sont d'une force extraordinaire ; l'extérieur est couvert de petits creux qui ne pénètrent pas. Ces sortes d'alvéoles ont environ quinze lignes de longueur, et ne servent jamais qu'une fois : ils sont détruits aussitôt que les nymphes femelles sont changées en mouches, et les abeilles construisent à la place des cellules ordinaires, soit pour le couvain, ou

pour y mettre des provisions ; mais celle des abeilles servent plusieurs fois au même usage.

Un bon essaim remplit la moitié de la ruche en huit ou dix jours ; un rayon d'un pied de long, de six pouces de large, et qui contient trois mille alvéoles, est quelquefois expédié en un jour. Les abeilles n'attendent pas qu'il y en ait un de fini pour en commencer un autre ; quelquefois il y en a trois qui marchent en même temps. Elles vont ensuite plus doucement. Les rayons sont parallèles les uns aux autres. Elles laissent entre eux un intervalle, afin de pouvoir passer deux de front ; et outre cela, ils sont percés en quelques endroits d'outré en outré, pour qu'il y ait une communication aisée entre les différentes parties de la ruche.

Plus une ruche d'abeilles vieillit, plus les rayons en deviennent noirs et matériels ; parce qu'elles fortifient toujours leurs ouvrages, et que chaque ver, au paravant de se changer en nymphe, file tout autour de son alvéole une espèce d'étoffe qui y reste toujours, et que les autres vers, qui y sont aussi élevés, font par dessus la même chose. Ordinairement les rayons ne restent pas jaunes plus de deux années ; ils noircissent la troisième, et les abeilles peuvent bien nettoyer, à la vérité avec peine, la teigne et la moisissure, mais elles ne peuvent blanchir l'ouvrage qu'en faisant un nouveau travail à la place de celui qui aura été châté.

Quant au miel, les abeilles le recueillent, pour ainsi dire, tout fait sur les fleurs et feuilles des plantes ; après en avoir pris pour leur subsistance, elles viennent, l'une après l'autre, le mettre à mesure, et le dégorgent par leur bouche dans les alvéoles de leur ruche, qui sont réservés pour cela, après l'avoir façonné, cuit et épuré dans leur estomac, qui est leur laboratoire à miel ; et afin de pouvoir emplir ces alvéoles, et en même temps empêcher le miel de couler, elles mettent une pellicule ou couche épaisse de miel, qui monte, surnage et couvre le tout à mesure qu'elles y en apportent, ce qui empêche qu'il ne se répande. Quand c'est le miel qu'elles veulent conserver pour l'hiver, alors, outre la pellicule qui est dessus, elles bouchent encore avec de la cire l'entrée des alvéoles aussitôt qu'ils sont remplis, afin qu'il ne s'évapore point.

Le miel du haut des ruches, est meilleur que celui du bas, parce que l'un est le premier suc des fleurs qu'elles prennent dans la belle et forte saison, et que l'autre n'est que du miel amassé sur la fin de l'été ou pendant l'automne.

Le meilleur miel est celui que les mouches recueillent sur les fleurs du thym et du serpolet ; il devient dur et blanc, et est extrêmement sucré ; c'est pourquoi le miel de pays de montagnes, où ces plantes abondent naturellement, est le plus estimé ; celui de pays de prairies à le second rang ; il ne devient pas si dur ni si blanc, mais il a plus d'odeur ; celui du pays de bois vient ensuite ; et le moindre de tous, est le miel des plaines qui sont semées de sarrasin, de millet ou de blé de Turquie ; il est fade, et s'épaissit sans durcir.

Versement du blé

Les principaux inconvénients du versement du blé, lorsqu'il arrive au moment de la maturité du grain,

c'est la perte du grain, 1^o qui germe dans sa balle, à raison de l'humidité qu'il conserve après la pluie, ou de celle qui est occasionnée par les mauvaises herbes, qui poussent et gagnent le dessus ; 2^o qui est mangé par les quadrupèdes et les oiseaux qui peuvent l'atteindre bien plus facilement dans cette position. Les autres sont la difficulté de sa récolte, et la diminution de la valeur de la paille, qui n'est plus bonne qu'à faire de la litière.

Si les blés avaient été versés (chose assez rare) peu après leur floraison, il serait peut-être avantageux de les couper de suite pour les transformer en foin et mettre quelque autre plante en place ; mais lorsque cet événement arrive plus tard, il vaut presque toujours mieux supporter sa perte avec patience et attendre ; seulement il conviendra de couper ces blés plutôt que les autres, quoique moins mûrs, de les faire plus complètement sécher avant de les rentrer, et de les battre séparément.

Cueillette et conservation des fruits.

Le temps de cueillir les fruits dépend de leur exposition, et la manière d'y procéder influe sur leur conservation. Après avoir disposé le local destiné à les recevoir, on choisit un beau temps, et après que les fruits ont reçu sur l'arbre, pendant une couple d'heures, les rayons du soleil, généralement vers les deux heures de l'après-midi ; on détache les fruits de l'arbre l'un après l'autre ; on les place avec précaution dans des paniers de moyenne grandeur, en évitant surtout de les heurter et de les meurtrir : car ce serait leur imprimer le principe de l'altération, qu'ils ne manqueraient pas de communiquer aux fruits sains qu'ils toucheraient.

Une règle dont on ne doit pas s'écarter pour la récolte de certains fruits, tels que pommes et les poires d'automne, c'est de les cueillir huit jours avant leur maturité ; elles acquièrent par le mouvement végétatif qui continue d'avoir lieu dans le local où l'on dépose les fruits, plus d'odeur, de saveur et de qualité pour se conserver longtemps : d'ailleurs, peu de pommes mûrissent sur l'arbre ; la difficulté surtout de les soustraire aux voleurs qui visitent les vergers, nous font hâter la cueillette des fruits plus tôt même que nous devrions la faire.

Il faut prendre garde aussi d'empiler les fruits sur le plancher, de les amonceler sous le prétexte qu'ils ont besoin de se ressuyer et de fermenter ; il vaut mieux les étaler ; on les roulant les uns sur les autres, ils se froissent et ne tardent point à avoir une tache, c'est-à-dire un point de pourriture très-prochaine ; il convient de les exposer toute une journée au soleil, s'ils ont été récoltés humides, et le matin de ne les renfermer qu'après qu'ils ont perdu cette espèce de principe volatil vivifiant qui complète la maturité. On doit se garder de les essuyer, vu que leur surface semble être recouverte d'un duvet qui constitue ce qu'on nomme la fleur : or ce duvet de nature gommeuse, venant à se dessécher insensiblement, fait les fonctions de vernis, bouche les pores, empêche la communication de l'air et l'évaporation de l'humidité intérieure.

Les raisins se cueillent avant leur complète maturité, lorsqu'on veut les garder. Si on les cueille au moment de leur maturité, ils pourrissent bien plus promptement.

tement.

Quand on veut prolonger la jouissance du fruit d'été spécialement, dont la durée est si passagère, il faut ne cueillir que le fruit nécessaire pour la consommation de quelques jours, parce que celui qui reste à l'arbre mûrit beaucoup moins vite; en ne l'en détachant qu'au fur et à mesure des besoins on prolonge leur usage d'un mois, parfois plus. Il faut néanmoins l'avouer, si les fruits apportent avec eux un principe de pourriture, le local à fruits, quelque bien disposé qu'il soit, ne saurait concourir à leur conservation. On a vu des fruits sains, attaqués, bientôt par les vers, parce qu'à côté d'eux on avait placé des fruits verveux. Il convient donc de retrancher ces derniers de ceux que l'on tient à conserver.

La cueillette des fruits et leur conservation regarde spécialement la maîtresse de la maison; de son côté le propriétaire, d'un verger ne doit pas regarder à la dépense de quelques piastres de plus, pour l'achat des meilleures espèces d'arbres fruitiers, il doit en meubler le verger, et borner ses soins à les perfectionner. Si l'on voit dans les campagnes tant de mauvais fruits, c'est qu'en général les cultivateurs craignent de faire des déboursés pour l'achat d'arbres fruitiers de choix que l'on peut actuellement se procurer avec avantage chez quelques-uns de nos pépiniéristes canadiens qui ont fait une étude toute spéciale des arbres fruitiers qui conviennent à notre sol et à notre climat. Cette étude de l'arboriculture dans notre pays ne date que de quelques années, et déjà nous pouvons signaler quelques pépiniéristes canadiens qui peuvent lutter avec ceux des États-Unis et nous offrir les meilleures garanties quant au choix des arbres qu'ils offrent en vente: notamment, nous pouvons citer M. Auguste Dupuis, du Village des Aulnaies. Ce Monsieur, comme pour toutes les industries qui n'en sont qu'à leur début, a dû éprouver pendant les premières années de son exploitation, des contrariétés; car il avait à se livrer à de nombreuses expériences qui ont plus ou moins réussies, et dont tout les premiers nous pouvons aujourd'hui profiter; puisqu'il est à même de connaître les différentes espèces d'arbres qui conviennent à nos vergers et qu'il offre en vente à des prix réduits. Les meilleures espèces cependant sont vendues à des prix plus élevés, et ce sont celles-là qu'il importe mieux d'acheter, si nous voulons retirer de notre verger un plus grand avantage au point de vue de la vente des fruits. On doit plutôt s'attacher à la qualité qu'à la quantité des fruits, et ne donner ses soins et son attention qu'aux meilleures espèces.

Comme nous le disions plus haut, la cueillette des fruits et leur conservation doivent être confiées à la ménagère ou maîtresse de maison. Quant à leur conservation, elle doit fréquemment visiter le local où les fruits sont placés, en retirer avec soin tous ceux qui commencent à se gâter ou qui pourraient gâter les autres, les donner aux animaux de basse-cour, ou en préparer des compotes qui, à la faveur d'une forte cuisson, se conservent un certain temps; veiller à ce que les rats ou les souris ne s'y introduisent point; elle doit aussi voir à ce que les fruits ne soient pas exposés à une trop vive lumière, à trop de chaleur ou de froid; disposer les fruits de manière à ce que chaque espèce occupe une place particulière; enfin changer les fruits encore sains, mais qui menacent de

s'altérer. C'est en prenant tous ces soins minutieux, et d'autres que les circonstances obligent de prendre, qu'on jouit de la ressource des fruits pendant leur courte saison.

Le progrès naît de la pratique et de la théorie.

Deux hommes qui aiment à se railler, ce sont parait-il l'ignorant et l'homme instruit; et c'est sur le terrain de l'agriculture que la partie est la plus sérieuse. D'un côté la gravité de la science est tournée en ridicule, de l'autre les gaucheries de l'ignorance excitent le rire et les sarcasmes.

À ces gens qui ne vivent pas en accord, les réflexions suivantes, de M. l'abbé Mithivier, seront peut-être utiles:

"Pourquoi l'homme de la science et l'homme du travail manuel se piquent-ils l'un et l'autre, élevant entre eux la hideuse barrière de l'amour propre, de la jalousie et du dédain? Dieu, en leur donnant des aptitudes diverses et des forces différentes, a voulu qu'ils soient unis, car c'est par leur union que leurs aptitudes et leurs forces se complètent mutuellement et apprenent le double travail imposé à l'homme au sein de la création.

"Or voici ce double travail: Dans la plus petite graine, comme dans la moindre plante, la main du créateur a déposé: 1o. une série inépuisable de développements destinés à conserver et multiplier à travers les siècles cette graine et cette plante; et c'est au travail manuel du cultivateur à accomplir ses développements incessants; 2o. Un nombre inconnu de propriétés mystérieuses, correspondantes au besoin de l'homme et de la société; et c'est aux recherches de la science à les découvrir, à les étudier, à les appliquer au service de l'humanité jusqu'au dernier jour du monde. Sans cet harmonieux concours de la pratique et de la théorie, le double de travail imposé à l'homme demeurerait incomplet, et l'œuvre du Créateur n'atteindrait pas son but."

Ste. Hélène de Kamouraska, 24 août 1879.

A. T.

Choses et autres.

Fromage canadien en Angleterre.—Le fromage canadien a obtenu plus de vogue durant la présente saison en Angleterre qu'il n'en avait obtenu depuis son introduction en ce dernier endroit, et les journaux de Londres en font les plus grands éloges dans leurs commentaires sur sa qualité supérieure; à l'exhibition "Royal International Agricultural," cet été, la grande attraction des produits de laitage fut la montre de deux fromages monstrueux, chacun pesant 1500 livres, faits à la manufacture de M. George Morton, près de Kingston, Ont. Ces deux énormes fromages produisirent une grande sensation en Angleterre, et amenèrent des milliers de personnes sur les terrains de l'exhibition pour les voir; ainsi si le marché n'est pas bon en Angleterre, cela ne dépend pas de ce que nos produits ne sont pas suffisamment connus.—*Courrier de St. Hyacinthe.*

Emploi du blé d'Inde pour balais.—M. Basile Proulx, du Rapido Plat, paroisse de St. Barnabé, nous a montré du blé d'Inde pour faire des balais. Il en a sept arpents en culture. Ce blé d'Inde spécialement employé pour le balai pousse très-bien dans le pays, et M. Proulx espère en avoir une excellente récolte. Il fabriquera lui-même ses balais et pourra, dans quelques semaines, en livrer au commerce. C'est un essai que M. Proulx fait, et s'il réussit bien, l'année prochaine il cultivera cette plante sur une vaste échelle. Succès à ce Monsieur dans sa nouvelle industrie.—*Courrier de St. Hyacinthe.*

Le fromage canadien et le beurre.—Le commerce de fromage et de beurre prend une vigueur qui encourage la spéculation. Les prix sont de 3 à 4 centins plus élevés qu'en août. A New-York la spéculation s'est emparée de toute la production, et les prix sont tenus plus hauts qu'à Montréal, ce qui favorise ce dernier marché qui reçoit les commandes européennes et expédie considérablement. A Liverpool, le fromage est coté à 33s. 6d.

RECETTES

Manière de faire ressortir les écritures usées par le temps.

Pratiquer quelquefois que des manuscrits de notes nécessaires

aux intérêts des familles sont illisibles par l'usure des temps ou les décompositions des substances qui composent l'encre. Voici un procédé simple d'un emploi certain et facile pour faire revivre l'écriture :

On applique légèrement, avec un pinceau ou du coton, sur les caractères ou écritures, une décoction ou infusion de noix de galle, dans laquelle on a mis une petite quantité de vinaigre.

Autre recette.—Prenez cinq ou six noix de galle, les broyer, les faire infuser au soleil pendant deux jours dans une chopine de vin blanc. On applique cette infusion avec un pinceau, et l'écriture reparait à l'instant. Si la teinture est trop faible ou trop forte, on y remédie aisément.

Mastic pour les plaies des arbres.

L'hiver est la saison la plus propice pour faire la toilette aux arbres de nos jardins : la sève est en plein repos ;—il faut en profiter pour préparer, dans les meilleures conditions possibles, la venue des futurs bourgeons qui nous donneront, au printemps, leurs fleurs ; durant l'été, leurs ombrages ; à l'automne, leurs fruits savoureux.

Lorsque, dans un élagage, on coupe de grosses branches, près du tronc ; les plaies faites laissent l'aubier exposé à l'air de manière à en provoquer la prompte décomposition.

On remédie à cet inconvénient, en recouvrant les dites plaies avec un mastic, jusqu'à ce qu'elles soient entièrement cicatrisées.

A cet effet, on mélange par parties égales de la poix noire et de la poix de Bourgogne ; on applique la composition, suffisamment chaude pour qu'elle soit liquide deux ou trois jours après l'élagage ; les surfaces étant sèches, le mastic y prend mieux et y contracte une adhérence plus parfaite.

Apprentis demandés.

DEUX jeunes gens actifs et désireux d'apprendre la typographie, trouveront de l'emploi à l'atelier typographique de la Gazette des Campagnes. Pour conditions s'adresser à

FIRMIN H. PROULX,

Ste. Anne de la Pocatière.



AVIS

Le neuf octobre prochain, sur le terrain de l'exhibition qui aura lieu à St. Denis, sera vendu au plus haut enchérisseur, le cheval "Young Messenger" appartenant à la Société d'agriculture du comté de Kamouraska. Ce cheval est actuellement en la possession de M. Auguste Casgrain, de la Rivière-Ouelle.

Ste. Anne de la Pocatière, 18 septembre 1879.



STE. ANNE, RIVIERE OTTAWA.

Avis aux Entrepreneurs.

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire des Travaux Publics, et endossées "Soumission pour le Canal et l'Écluse à Ste. Anne," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'est et de l'ouest VENDREDI, le 10me jour d'OCTOBRE prochain, pour la construction d'une écluse et la formation des approches d'icelle sur le côté de la terre de la présente écluse à Ste. Anne.

Une carte de la localité, avec les devis et spécifications des ouvrages à être faits, peuvent être vus à ce bureau et au bureau de l'ingénieur, résidant à Ste. Anne, le et après SAMEDI, le 27me jour de SEPTEMBRE prochain, et des formules imprimées de soumission peuvent être obtenues à chacune de ces places.

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler que les soumissions ne seront pas prises en considération, à moins d'être faites strictement conformes aux formules imprimées et, dans le cas de sociétés, à moins qu'elles ne contiennent les signatures actuelles, la nature de l'occupation et la résidence de chacun de ses membres ; et de plus, un mandat de banque accepté pour la somme de \$2,000 devra accompagner la soumission, laquelle somme ne sera pas remise si la partie soumissionnaire refuse d'accepter le contrat pour les travaux, aux prix et aux conditions spécifiées dans l'offre soumise.

Le mandat ainsi envoyé sera remis aux parties respectives dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour le dû accomplissement du contrat, une garantie satisfaisante sera exigée par le dépôt d'argent au montant de cinq par cent, sur la somme totale du contrat, dont le montant envoyé avec la soumission formera partie.

Quatre-vingt-dix par cent seulement des estimés de l'ouvrage seront payés jusqu'au parachèvement des travaux.

Chaque soumission doit contenir les signatures actuelles de deux personnes responsables et solvables, résidant dans la Puissance, promettant de se porter cautions de l'accomplissement de ces conditions, ainsi que de la due exécution des travaux compris dans le contrat.

Ce Département ne s'oblige pas, cependant, à accepter la plus basse ou aucune autre soumission.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Chemins de Fer }
et Canaux. }
Ottawa, 29 août 1879.

Terres à vendre à St. Pacôme.

Le soussigné offre en vente une terre de 5 arpents et trois perches de front sur 20 arpents de profondeur, située à un mille de l'Église de St. Pacôme, comté de Kamouraska, à 6 arpents des moulins à scie des MM. King, et à 8 arpents du moulin à farine ; la proximité de la rivière permet de sauver pendant l'été tout le bois nécessaire pour le chauffage en hiver. Cette terre est en parfait état de culture, avec maison neuve et autres bâtisses en bon ordre. Aussi à vendre trois autres circuits situés à la Rivière-Ouelle, et une terre en bois debout ayant 2 arpents de front sur 48 arpents de profondeur, avec érablière, située à St. Pacôme. Le voisinage des chantiers des MM. King offre un débouché facile à la vente des produits de la terre. Conditions de vente faciles. S'adresser, sur les lieux, à

JEAN-BAPTISTE HUDON, cultivateur.

A VENDRE

Blé d'automne de Québec, rendant vingt pour un.

Prix : \$1 le pot ; 50 centins la pinte.

Expédié franco par la malle. Adressez :

L'ABBE PROVANCHER,

CAR-ROUGE, P. Q.

11 Septembre 1179.

PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER
retardataires
AU PLUS TOT.